

**Le comité d'AvenirSocial Vaud souhaite pour 2010-2011 porter une attention particulière sur les objectifs suivants dans les différents secteurs**

<b>Secteur</b>	<b>Objectifs /Dossiers</b>	<b>Moyens ou Actions</b>
<b>Fonctionnement</b>	<p>Stabilité financière</p> <p>Augmentation du poste de secrétaire générale</p> <p>Assurer un lien avec les membres, ou les délégués</p> <p>Promouvoir la Section</p> <p>Assurer un lien avec l'association suisse</p> <p>Représenter les différents champs professionnels</p>	<p>Assurance de disposer de fonds pérennes, et recherche active de nouveaux membres</p> <p>Réorganisation du secrétariat général suite à l'engagement d'un-e secrétaire général-e adjoint-e</p> <p>Les délégués qui le souhaitent sont invités aux séances du Comité pour favoriser et encourager l'engagement associatif. Animation de la commission des délégués</p> <p>Prise en compte et application des conclusions du rapport du consultant en marketing</p> <p>Le comité se tient informé des projets AvenirSocial et propose des délégués pour les commissions en respect des forces en place et des sujets traités</p> <p>La promotion d'AvenirSocial est organisée dans les lieux de formation notamment                      La recherche de représentants MSP et EDE est encouragée.</p>
<b>Enfance</b>	<p>Convention collective cantonale</p> <p>Convention collective PEE- AvenirSocial et SSP</p> <p>Promouvoir les prestations de qualité dans le champ de l'enfance – communiquer et informer</p> <p>Valorisation salariale des EDE /ES à la ville de Lausanne</p>	<p>Tout sera mis en œuvre pour poursuivre les négociations d'une convention collective au niveau cantonal. Reprise des négociations avec la FSAE ou recherche d'autres partenaires.</p> <p>Le comité s'assure de la poursuite des travaux de la CPP en place et de la mise à jour de la CCT dans l'attente de la CCT cantonale</p> <p>Une réflexion est engagée avec les partenaires en vue d'une action commune (dépliant, action et autres</p> <p>Une information auprès des EDE est assurée (organisation d'une assemblée d'information – échange)</p> <p>Les travaux en respect des conclusions des travaux menés en 2009 sont poursuivis et finalisés</p>

<b>Secteur formation et Perfectionnement</b>	Suivi des formations et des plans de formation (ASE-ES et HES) Assurer le lien avec la réalité du « terrain »	Un lien par une représentation importante dans les lieux ad hoc, par le biais de la SG et/ou des membres (Ortra, commissions en place dans les lieux de formation, tripartite,...) est assuré La cohérence des offres de formation avec les besoins des institutions est vérifiée Le comité se donne les moyens d'informer les institutions des conclusions des travaux en cours (RPT)
<b>Secteur syndical</b>	CCT unique  Actions syndicales de SUD  Commissions paritaires  Conditions de travail des AS	Le comité se tient informé des négociations en lien avec une CCT unique dans le secteur social « AVOP » et relaie les informations auprès des membres ; il s'assure de la participation active des praticiens à la réflexion (fiches emploi, priorités de négociations,...)  Les membres sont informés des actions menées par SUD et le comité s'implique dans toutes les actions qui permettent de défendre les intérêts des professionnels qu'AvenirSocial représente  Le comité s'assure qu'une éthique des conditions de travail et des prestations soient suivies et défendues au sein des CPP, ceci dans le dessein de faire évoluer nos professions vers les besoins actuels et d'en tenir compte dans les CCT  Le comité poursuit son engagement et s'assure d'une représentation d'AvenirSocial dans la CPP du secteur sanitaire parapublic, il a comme souci de promouvoir et de défendre de bonnes conditions de travail et des classes salariales cohérentes avec les professions de même niveau d'études Il participe à la plateforme intersyndicale en collaboration avec SUD et le SSP pour une réflexion sur les conditions de travail des AS, l'évolution du métier et les revendications à transmettre
<b>Secteur Politique sociale</b>	Mise en œuvre de la RPT  LAJE (enfance)  Organisation de conférences	Il s'assure de la suite donnée aux conclusions des travaux menés dans le cadre de la RPT (péréquation financière sur le financement des institutions) et de la cohérence avec les besoins institutionnels  Il suit la mise en œuvre de la LAJE et des incidences de la création et de l'organisation de réseaux dans le secteur enfance ainsi que de la nouvelle forme de collaboration à mettre en place  Le comité poursuit son soutien à la commission des 6-8. Il réfléchit sur un possible élargissement de cette prestation
<b>Secteur Presse et relations publiques</b>	Information des membres par le biais des outils d'information	L'information aux membres est transmise par le biais de la newsletter, des mails et publications dans Actualité sociale  Le comité s'assure de la mise à jour régulière du site internet